

JURISTE CONFIRME (H/F)

Localisation : Paris 13

Type de contrat : CDD de 18 mois

Motif : Accroissement temporaire d'activité

Période d'essai : 1 mois non renouvelable

Rémunération : Selon profil

Date d'entrée souhaitée : 15/11/2018

Convention collective de l'industrie pharmaceutique

Contact: recrutement@inserm-transfert.fr

Présentation

Inserm Transfert, fondée en 2000, est la filiale privée de l'Inserm sous Délégation de Service Public spécialisée dans le transfert de technologies en sciences de la vie.

Inserm Transfert gère la valorisation économique et sociétale et le transfert des connaissances issues des laboratoires de recherche de l'Inserm vers l'industrie, contribuant à promouvoir l'innovation en santé humaine.

Nous accompagnons les unités de recherche et les chercheurs de l'Inserm dans les démarches de valorisation de leurs travaux.

L'entreprise, forte de ses 90 collaborateurs, évolue dans un écosystème riche, stimulant et complexe d'innovation en santé humaine, à l'interface entre le monde académique et industriel et à composantes locales, nationales et internationales.

Mission

Dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité, Inserm Transfert recherche un juriste confirmé (H/F) pour intégrer son département juridique.

Activités

A ce titre vous êtes en charge de :

- Conception, rédaction, analyse et validation en français et en anglais de contrats de transfert de technologie avec des partenaires académiques et des industriels (contrat de prestation, contrat de collaboration, transfert de matériel, contrats de licence, consortium de recherche de type PIA, IMI, H2020 ...), dans le domaine de la recherche médicale ;
- Conception, rédaction, analyse et validation d'accords relatifs à la gestion de la propriété intellectuelle (règlements de copropriété de brevets, actes de cession de brevets, ...)
- Intervention en soutien du pôle en charge des relations institutionnelles (négociation des accords-cadre, conventions de maturation, ...)
- Conseil sur les aspects réglementaires liés à ces contrats, en lien avec la direction juridique de l'Inserm ;
- Contribution aux négociations en coordination étroite avec les opérationnels ;



- Plus généralement, conseil sur l'ensemble des activités de la société (droit des sociétés, marchés publics etc...)

Formation

Titulaire d'un troisième cycle en droit des affaires, droit de la santé ou droit de la propriété intellectuelle, vous justifiez d'une expérience significative impérative de minimum 6 années dans le transfert de technologie, au sein de l'industrie pharmaceutique ou au sein d'un cabinet d'avocat intervenant dans ces secteurs.

Compétences

- Bonnes capacités de rédaction en français et en anglais
- Sens du travail en équipe
- Capacité d'analyse
- Qualités relationnelles
- Rigueur, fiabilité et organisation
- Discrétion et respect de la confidentialité
- Maîtrise des outils informatiques et du pack Office
- Maîtrise de la négociation et de la rédaction, en anglais et en français, de contrats internationaux en sciences de la vie : contrats de R&D, contrats de consortium, contrats de transfert de technologie.

Outre vos compétences, nous recherchons des candidats qui sauront développer leur potentiel sur des missions variées et innovantes.